

Effets sur le budget et sur l'encaisse

Afin de connaître les effets que ces diverses mesures exerceront sur nos recettes et notre position budgétaire, il faut étudier les répercussions qu'elles exercent sur le total des dépenses et des revenus et, partant, sur les recettes provenant des impôts existants. Le ministère estime que les mesures budgétaires devraient, dans l'ensemble, restreindre l'augmentation du produit national brut à un peu plus de 8.5 p. 100 au lieu de 9 p. 100, comme je l'ai dit, avant les modifications fiscales, de façon que le produit national brut soit au total d'environ un demi p. 100 inférieur au chiffre qui aurait autrement été enregistré. Il faut reconnaître que l'on doit faire entrer en ligne de compte beaucoup d'impondérables dans un tel calcul. Nous espérons et comptons que le résultat principal de ces mesures sera une augmentation plus faible des coûts et des prix.

Compte tenu de cette réduction du produit national brut, j'estime que nos recettes budgétaires, après les modifications d'impôt, s'élèveront à 8,300 millions de dollars. Ce montant exclut le rendement de l'impôt remboursable qui ne peut logiquement être compris dans les recettes, aux fins de la comptabilité, même s'il a des effets économiques semblables, et je présume que les statisticiens vont l'inclure dans les recettes aux fins des comptes économiques nationaux.

Avec l'assentiment de la Chambre, je voudrais consigner ici au hansard un tableau sommaire des recettes prévues provenant de sources diverses pour former ce montant global de 8,300 millions de dollars, et les recettes fiscales versées à la Caisse de sécurité de la vieillesse. Pour fins de comparaison, j'inclus les chiffres provisoires des recettes de l'année financière courante.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: Entendu.

L'hon. M. Sharp: Voici le tableau:

[*Note de l'éditeur: Voici le tableau en question.*]

TABLEAU 4

Recettes budgétaires et recettes provenant de la caisse de sécurité de la vieillesse	1966-1967	
	1965-1966 Provisoire	1966-1967 Prévision après les modifications fiscales (en millions de dollars)
Impôt sur le revenu des particuliers	2,150	2,378
Impôt sur le revenu des sociétés	1,610	1,731

Impôt de retenue sur le revenu des non-résidents	170	177
Impôt sur les biens transmis par décès	107	101
Droits de douane	676	749
Taxe de vente	1,385	1,475
Autres droits et impôts	734	773
Total des impôts	6,832	7,384
Recettes non fiscales	841	916
Recettes budgétaires	7,673	8,300
Recettes provenant de la caisse de sécurité de la vieillesse	1,163	1,277
Total des recettes	8,836	9,577

L'hon. M. Sharp: Ces recettes, soustraites de dépenses budgétaires de 8,450 millions de dollars, nous laissent un déficit budgétaire de 150 millions de dollars pour la nouvelle année financière, ici encore sans tenir compte du rendement de l'impôt remboursable. En fonction des comptes de l'économie nationale, où j'inclus comme recette le rendement de cet impôt remboursable, je prévois un excédent de 615 millions de dollars environ, contre 494 millions pour l'année qui tire à sa fin. Ces chiffres ne comprennent pas les fonds accumulés du régime de pensions du Canada, indiqués séparément dans les données statistiques. Cette accumulation constituera une source supplémentaire d'épargne nationale, tout comme le chapitre correspondant du régime de pensions du Québec. Si la Chambre y consent, j'ajouterai aux documents budgétaires publiés en annexe au hansard des tableaux indiquant ces chiffres des comptes de l'économie nationale et leur concordance avec les comptes budgétaires.

Outre nos comptes budgétaires, nous avons naturellement bien des transactions importantes dont il faut tenir compte dans l'évaluation de notre situation d'ensemble. Nos prêts et placements seront plus élevés cette année que durant l'année qui prend fin, surtout en raison de l'Expo '67, dont les exigences en espèces atteindront un sommet cette année. Autres éléments d'importance, nos débours relatifs aux prêts destinés au développement municipal augmenteront au fur et à mesure du parachèvement des travaux et du remboursement du financement provisoire, au moyen de prélèvements sur les prêts approuvés. D'un autre côté, nos recettes non budgétaires, indépendamment des transactions relatives à la dette publique, fléchiront légèrement, compte non tenu des impôts remboursables—que je n'inclus pas dans les comptes pour l'instant—ainsi réserves de change. Je m'attendrais que le que tout changement dans le niveau de nos